

LE CHÂTEAU

RAPPORT DE GESTION

Le 6 juillet 2020

Les exercices 2019, 2018 et 2017 désignent les périodes de 52 semaines closes respectivement le 25 janvier 2020, le 26 janvier 2019 et le 27 janvier 2018. L'exercice 2019 désigne la période de 52 semaines se terminant le 25 janvier 2020. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes annexes de l'exercice clos le 25 janvier 2020. Tous les montants contenus dans ce rapport et dans les tableaux sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers consolidés audités ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les méthodes comptables incluses dans les notes des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 25 janvier 2020.

Comme il est mentionné à la rubrique « Nouvelles normes comptables mises en œuvre en 2019 » du présent rapport de gestion, la Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes selon l'approche rétrospective modifiée avec prise d'effet pour l'exercice ouvert à compter du 27 janvier 2019. Par conséquent, les résultats de la Société pour l'exercice clos le 25 janvier 2020 tiennent compte de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les chiffres comparatifs au 26 janvier 2019 et pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17, *Contrats de location*.

Comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés audités, il existe des incertitudes significatives jetant un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Liquidités et sources de financement » ci-après.

Toute information additionnelle au sujet de la Société est disponible en ligne à l'adresse www.sedar.com.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2019 \$ (52 semaines)	2018 \$ (52 semaines)	2017 \$ (52 semaines)
Chiffre d'affaires	175 894	190 850	204 369
Résultat avant impôt sur le résultat	(69 215)	(23 809)	(23 973)
Perte nette	(69 215)	(23 809)	(23 973)
Perte nette par action			
De base	(2,31)	(0,79)	(0,80)
Dilué	(2,31)	(0,79)	(0,80)
Total de l'actif ¹	133 866	113 898	123 035
Facilité de crédit ²	43 525	48 994	38 543
Dette à long terme ²	30 369	29 684	30 518
Flux de trésorerie des activités d'exploitation ^{3,4}	29 278	(7 472)	(2 471)
Augmentation (diminution) des ventes des magasins comparables en %	(3,8) %	1,1 %	(2,6) %
Superficie brute en pieds carrés des magasins à la fin de l'exercice			
Magasins réguliers	591 021	593 151	602 091
Magasins-entrepôts	144 731	200 785	293 480
Total	735 752	793 936	895 571
Nombre de magasins à la fin de l'exercice			
Magasins réguliers	117	118	120
Magasins-entrepôts	12	21	40
Total	129	139	160

¹⁾ Tient compte de l'incidence favorable de 45,8 millions de dollars découlant de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, comme il est expliqué ci-après.

²⁾ Inclut la tranche courante et non courante.

³⁾ Après la variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation.

⁴⁾ Tient compte de l'incidence favorable de 22,7 millions de dollars découlant de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, comme il est expliqué ci-après.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 25 janvier 2020 s'est établi à 175,9 millions de dollars comparativement à 190,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une baisse de 7,9 %, avec 10 magasins de moins. Les ventes de magasins comparables, y compris les ventes en ligne, ont diminué de 3,8 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les ventes de magasins réguliers comparables ont reculé de 4,8 % et que celles des magasins-entrepôts comparables ont augmenté de 3,8 % (voir les mesures non conformes aux PCGR ci-après). Le chiffre d'affaires a continué de subir l'incidence défavorable de la baisse de l'achalandage dans les centres commerciaux et les magasins. La Société continue de connaître une forte croissance par son canal de commerce électronique, les ventes en ligne ayant augmenté de 20,8 % pour l'exercice.

Compte tenu de la baisse de l'achalandage des centres commerciaux et de l'incidence du commerce en ligne, l'exécution de notre plan d'affaires a nécessité une réduction importante du nombre de magasins et de la superficie des magasins de vente au détail. Au cours des deux dernières années, la Société a fait des progrès considérables. D'ici la fin de l'exercice 2020, le processus d'optimisation du réseau sera en grande partie terminé.

Au cours de l'exercice clos le 25 janvier 2020, la Société a fermé 10 magasins. Au 25 janvier 2020, la Société exploitait 129 magasins (y compris 12 magasins-entrepôts), comparativement à 139 magasins (y compris 21 magasins-entrepôts) au 26 janvier 2019. La superficie totale du réseau de Le Château au 25 janvier 2020 s'établissait à 736 000 pieds carrés (y compris 145 000 pieds carrés pour les magasins-entrepôts), contre 794 000 pieds carrés (y compris 201 000 pieds carrés pour les magasins-entrepôts) au 26 janvier 2019. La Société continue de surveiller le rendement des magasins et prévoit fermer huit autres magasins, réduisant la superficie totale qui atteindra environ 668 000 pieds carrés.

L'intégration verticale de Le Château lui donne un caractère unique : non seulement la Société figure parmi les détaillants d'importance au Canada, mais elle dessine et développe aussi sa propre marque de vêtements dont elle assure en plus la confection. La Société confectionne actuellement environ 30 % de ses vêtements (à l'exclusion des chaussures et des accessoires) dans ses installations de production ultramodernes situées à Montréal, qui lui procurent depuis longtemps plusieurs avantages concurrentiels clés : courts délais de production et grande souplesse, maîtrise accrue des coûts, capacité de fournir sur-le-champ aux consommateurs ce qu'ils désirent et capacité de rester branchée sur le marché au fil de son évolution.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR DIVISION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures destinés aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires de la Société par division :

				VARIATION EN %	
	2019	2018	2017	2019-2018	2018-2017
	\$	\$	\$		
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)		
Vêtements pour femmes	102 506	109 758	118 849	(6,6) %	(7,6) %
Vêtements pour hommes	28 173	31 862	32 901	(11,6) %	(3,2) %
Chaussures	28 170	29 645	30 972	(5,0) %	(4,3) %
Accessoires	17 045	19 585	21 647	(13,0) %	(9,5) %
	175 894	190 850	204 369	(7,8) %	(6,6) %

En 2019, d'un point de vue des divisions, les ventes des magasins comparables ont augmenté de 0,5 % dans la division Chaussures, alors qu'elles ont diminué de 2,8 % dans la division Vêtements pour femmes, de 7,8 % dans la division Vêtements pour hommes et de 8,6 % dans la division Accessoires.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR RÉGION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

				VARIATION EN %	
	2019	2018	2017	2019-2018	2018-2017
	\$	\$	\$		
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)		
Ontario	65 581	70 963	75 803	(7,6) %	(6,4) %
Québec	42 001	46 366	49 694	(9,4) %	(6,7) %
Prairies	38 433	41 536	43 950	(7,5) %	(5,5) %
Colombie-Britannique	22 566	23 572	25 999	(4,3) %	(9,3) %
Atlantique	7 313	8 413	8 923	(13,1) %	(5,7) %
	175 894	190 850	204 369	(7,8) %	(6,6) %

En 2019, d'un point de vue géographique, les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,4 % dans les provinces de l'Atlantique, alors qu'elles ont diminué de 4,4 % en Colombie-Britannique, de 4,0 % en Ontario, de 3,1 % au Québec et de 3,7 % dans les provinces des Prairies.

RÉSULTAT

La perte nette pour l'exercice 2019 s'est établie à 69,2 millions de dollars, ou (2,31) \$ l'action, comparativement à une perte nette de 23,8 millions de dollars, ou (0,79) \$ l'action, pour l'exercice précédent. La perte nette pour 2019 tient compte des sortie du bilan et dépréciation d'actifs à long terme de 42,1 millions de dollars, comparativement à 297 000 \$ pour l'exercice précédent.

Le résultat avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissement, sortie du bilan et dépréciation d'actifs à long terme, et désactualisation des actions privilégiées de premier rang, série 1 (le « BAIIA ajusté ») (voir les mesures non conformes aux PCGR ci-après) pour l'exercice clos le 25 janvier 2020 s'est établi à 18,1 millions de dollars, comparativement à (5,6) millions de dollars pour l'exercice précédent, une amélioration de 23,7 millions de dollars. L'amélioration du BAIIA ajusté prend en compte l'incidence favorable de 29,6 millions de dollars de l'IFRS 16. Compte non tenu de l'incidence de 29,6 millions de dollars de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté pour 2019 s'est établi à (11,5) millions de dollars, en comparaison de (5,6) millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de 5,9 millions de dollars du BAIIA ajusté de 2019 est principalement imputable à la baisse de 16,7 millions de dollars de la marge brute, contrebalancée en partie par la diminution de 10,8 millions de dollars des charges de vente, de distribution et d'administration. La diminution des charges de vente, de distribution et d'administration s'explique principalement par la réduction des charges d'exploitation des magasins, attribuable essentiellement à la fermeture de magasins, et par une baisse des coûts d'infrastructure du siège social. La baisse de 16,7 millions de dollars de la marge brute s'explique par la diminution de 7,8 % du chiffre d'affaires global en 2019, combinée à la baisse du pourcentage de la marge brute, lequel est passé de 64,3 % en 2018 à 60,4 %. La baisse du pourcentage de la marge brute pour 2019 découle de la dévaluation des stocks totalisant 4,0 millions de dollars, contre 1,7 million de dollars pour 2018, combinée à l'intensification des activités de promotion.

L'amortissement a augmenté, pour atteindre 31,4 millions de dollars en 2019, par rapport à 8,5 millions de dollars en 2018. Compte non tenu de l'incidence de 24,3 millions de dollars de l'IFRS 16, l'amortissement pour 2019 a diminué, pour atteindre 7,1 millions de dollars, par rapport à 8,5 millions de dollars en 2018, en raison de la réduction des investissements dans les actifs non financiers au cours des derniers exercices. Les sortie du bilan et dépréciation d'actifs à long terme ont augmenté en 2019, pour s'établir à 42,1 millions de dollars, comparativement à 297 000 \$ pour l'exercice précédent, comme il est décrit à la note 8 des états financiers consolidés audités.

Les frais financiers ont augmenté, pour passer de 6,6 millions de dollars en 2018 à 13,9 millions de dollars en 2019. L'augmentation prend en compte un montant de 5,2 millions de dollars lié à l'adoption de l'IFRS 16. Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, les frais financiers ont augmenté pour se fixer à 8,7 millions de dollars en 2019, contre 6,6 millions de dollars en 2018. L'augmentation des frais financiers en 2019 s'explique par des emprunts supplémentaires effectués au cours de l'exercice considéré et par la hausse des taux d'intérêt en comparaison de ceux de l'exercice précédent.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Base d'établissement et incertitude relative à la continuité de l'exploitation

Comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés audités, il existe des incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, ainsi, à réaliser ses actifs et à régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Comme il est décrit plus en détail aux notes 6 et 12 des états financiers consolidés audités, la Société a une facilité de crédit renouvelable adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars ainsi qu'un emprunt à terme subordonné de trois ans de 15,0 millions de dollars d'un autre prêteur, dont l'échéance a été prolongée après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} avril 2020, et est passée du 9 juin 2020 au 31 décembre 2020. Comme les conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné n'ont pas encore été renouvelées, le montant total prélevé sur ces facilités est présenté comme un passif courant au 25 janvier 2020. La Société a subi une perte de 69,2 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 25 janvier 2020 et, à cette date, affichait une insuffisance du fonds de roulement de 44,3 millions de dollars, en raison du classement des facilités susmentionnées à titre de passifs courants.

De plus, l'écllosion de la maladie à coronavirus (COVID-19) (l'« éclolosion »), déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020, a des incidences négatives substantielles sur la Société. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux afin d'atténuer la propagation de l'épidémie ont obligé la Société à fermer tous ses établissements de vente au détail dans tout le pays le 18 mars 2020. Pendant la fermeture, les ventes de la Société provenaient uniquement de son canal de commerce en ligne. Il est impossible de prévoir la durée et les conséquences de l'écllosion, laquelle pourrait influencer les habitudes d'achat et la demande des consommateurs, y compris les achats en ligne. Au cours de la période du 4 mai 2020 au 26 juin 2020, la Société a rouvert tous ses magasins, conformément aux directives gouvernementales provinciales et régionales. La COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur les produits, les flux de trésorerie des activités d'exploitation et les résultats d'exploitation et la Société ne prévoit pas la reprise des activités régulières avant 2022.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle exerce une part importante de jugement et dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire, que ce soit au moyen de la modification et du renouvellement de sa facilité de crédit renouvelable et du refinancement de son emprunt à terme subordonné ou au moyen d'autres sources de financement, de la disponibilité d'un crédit adéquat aux termes de sa facilité de crédit renouvelable et de son emprunt à terme subordonné, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales connexes liées aux activités et aux liquidités de la Société (y compris la capacité de la Société de reprendre ses activités régulières), de la capacité de négocier des modifications avantageuses relativement aux loyers et autres obligations avec les principaux locataires aux termes des contrats de location, de sa capacité à accroître son chiffre d'affaires et à générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs, ainsi que du soutien continu accordé par ses fournisseurs, ses locataires et autres créanciers. La direction discute à l'heure actuelle de ses besoins de financement avec ses prêteurs existants, mène des pourparlers avec ses locataires et recherche d'autres sources potentielles de financement. Rien ne garantit que les fonds disponibles aux termes des facilités de crédit existantes seront suffisants pour financer les activités de la Société jusqu'à l'échéance des facilités de crédit, que la Société pourra de nouveau emprunter des montants suffisants pour répondre à ses besoins ou qu'elle pourra le faire à des conditions acceptables, ou que les fournisseurs, les locataires et autres créanciers continueront de la soutenir. La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve la capacité de la Société à retrouver la rentabilité. De ce fait, rien ne garantit que la Société sera en mesure de générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation suivant laquelle on présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs, de s'acquitter de ses dettes et de faire face à ses obligations dans le cours normal de ses activités. Les présents états financiers consolidés au 25 janvier 2020 et pour l'exercice clos à cette date ne comprennent pas d'ajustements à la valeur comptable et au classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés, qui pourraient autrement être nécessaires si la base de continuité de l'exploitation se révélait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

La facilité de crédit de la Société, y compris les tranches courantes et la dette bancaire, atteignait 44,6 millions de dollars au 25 janvier 2020, contre 49,5 millions de dollars au 26 janvier 2019. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 29,3 millions de dollars en 2019, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 7,5 millions de dollars en 2018. Compte non tenu de l'incidence favorable de 22,7 millions de dollars de l'IFRS 16, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 6,5 millions de dollars, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 7,5 millions de dollars en 2018.

La dette à long terme, y compris la tranche courante, s'établissait à 30,4 millions de dollars au 25 janvier 2020, par rapport à 29,7 millions de dollars au 26 janvier 2019.

La Société a une facilité de crédit renouvelable adossée à des actifs dont l'échéance a été prolongée après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} avril 2020, et est passée du 9 juin 2020 au 31 décembre 2020. La facilité de crédit renouvelable est limitée à 70,0 millions de dollars, sous réserve du montant disponible en fonction de la base d'emprunt, qui comprend la trésorerie, les soldes de cartes de crédit en transit et les stocks, comme il est stipulé dans la convention de crédit. La facilité de crédit renouvelable est garantie par l'ensemble des actifs de la Société. Les emprunts portent intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel du Canada, majoré de 1,75 %, ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 3,0 %. La Société doit payer une commission d'attente de 0,35 % du solde inutilisé de la facilité de crédit renouvelable. Au 25 janvier 2020, le taux d'intérêt effectif sur l'encours était de 5,1 % (5,4 % en 2018). Au 25 janvier 2020, la Société avait prélevé 43,6 millions de dollars (49,5 millions de dollars en 2018) sur cette facilité de crédit et avait des lettres de crédit de soutien en cours d'un total de 450 000 \$ (650 000 \$ en 2018), réduisant la disponibilité des fonds de cette facilité. Le total du montant prélevé sur cette facilité de crédit est présenté comme un passif courant étant donné que la facilité de crédit renouvelable vient à échéance en juin 2020 (*voir la note 24 pour le report de l'échéance au 31 décembre 2020*). Les coûts de financement liés à l'obtention de la facilité susmentionnée ont été différés et portés en diminution des montants prélevés, et ils sont amortis sur la durée de la facilité à titre de frais financiers dans l'état du résultat consolidé.

La Société a également un emprunt à terme subordonné de trois ans de 15,0 millions de dollars d'un autre prêteur, dont l'échéance a été prolongée après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} avril 2020, et est passée du 9 juin 2020 au 31 décembre 2020, sous réserve du montant disponible en fonction de la base d'emprunt, qui comprend la trésorerie, les soldes de cartes de crédit en transit et les stocks, comme il est stipulé dans la convention d'emprunt à terme. L'emprunt à terme subordonné est garanti par l'ensemble des actifs de la Société et est subordonné aux montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 70,0 millions de dollars de la Société, tant sur le plan du rang que sur celui du remboursement. L'emprunt à terme subordonné porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux des acceptations bancaires, majoré de 9,0 %, et est remboursable à l'échéance, soit le 31 décembre 2020. Au 25 janvier 2020, le taux d'intérêt effectif sur l'encours était de 11,1 % (11,3 % en 2018).

Aux termes des conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné, la Société est assujettie à certaines clauses restrictives non financières, y compris des restrictions à l'égard : i) de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions de la Société, ii) du rachat des actions de la Société et iii) du paiement des intérêts ou de capital relatifs à des emprunts auprès de parties liées et aux emprunts cédés. La présentation d'information sur l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation qui figure dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 25 janvier 2020 place la Société en situation de défaut à l'égard d'une clause restrictive de ses conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné. En raison de ce manquement, la facilité de crédit et l'emprunt à terme subordonné deviennent payables à vue. La Société est en pourparlers avec ses prêteurs en vue de modifier les conventions de crédit et d'emprunt à terme subordonné afin de prévoir une plus grande disponibilité de fonds aux termes de ces conventions.

Le cas de défaut susmentionné occasionne un manquement aux termes des emprunts garantis de troisième rang de la Société. Par conséquent, les emprunts garantis sont présentés comme un passif courant. Conformément aux modalités d'une convention conclue avec les prêteurs de premier rang, les prêteurs pour les emprunts garantis de troisième rang n'ont pas le droit d'exercer leurs recours tant que les prêteurs de premier rang n'ont pas été remboursés en totalité.

Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} avril 2020 (comme il est décrit à la note 24 des états financiers consolidés audités), l'échéance de la facilité de crédit de premier rang adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars de la Société et de son emprunt à terme subordonné adossé à des actifs de 15,0 millions de dollars a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020. Les taux d'intérêt, les limites et les clauses restrictives de la facilité de crédit de premier rang et de l'emprunt à terme adossés à des actifs demeurent les mêmes. La capacité d'emprunt en vertu de chaque convention de crédit est fonction du montant disponible selon la base d'emprunt de la Société et du respect de certaines clauses restrictives.

Le 7 février 2019, la Société a conclu une convention d'emprunt de 1,0 million de dollars avec la présidente du conseil, chef de la direction et administratrice de la Société. Ce financement est sous forme d'un emprunt non garanti qui porte intérêt à un taux variable, payable mensuellement, égal au taux le moins élevé des deux taux suivants : i) le taux préférentiel de la Banque Royale du Canada multiplié par deux et ii) 7,5 %. L'emprunt est remboursable à l'échéance, soit le 30 septembre 2020, et est subordonné aux emprunts garantis de la Société pour ce qui est du droit de paiement.

Le 31 juillet 2019, une société qui est contrôlée par un administrateur de la Société a cédé une tranche de 12,3 millions de dollars des droits au titre des contrats d'emprunts de 16,2 millions de dollars de la Société à certains de ses fournisseurs. Le solde de l'emprunt de la partie liée et les emprunts cédés sont garantis et sont subordonnés aux montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 70,0 millions de dollars et à l'emprunt à terme subordonné de 15,0 millions de dollars, tant sur le plan du rang que sur celui du remboursement. Les restrictions à l'égard du paiement du capital et des intérêts prévues par les modalités des conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné s'appliquent également aux emprunts cédés. En outre, le 31 juillet 2019, la date d'échéance des emprunts de 16,2 millions de dollars a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2021. La juste valeur des emprunts cédés et de l'emprunt résiduel auprès de la partie liée a été évaluée à la date de la cession au moyen d'un taux d'intérêt effectif de 15,0 %. La juste valeur des emprunts, qui s'établissait à 13,9 millions de dollars, a été estimée d'après les flux de trésorerie futurs actualisés. L'écart entre la valeur comptable des emprunts et leur juste valeur, qui s'établissait à 1,2 million de dollars, a été comptabilisé dans le surplus d'apport.

Le 25 janvier 2020, des dettes fournisseurs de 8,0 millions de dollars et des obligations locatives de 8,5 millions de dollars ont été garanties sur une base subordonnée par l'ensemble des actifs de la Société.

Les flux de trésorerie des activités de financement ont été affectés aux dépenses d'investissement de 309 000 \$, réparties comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Rénovation de magasins (1 magasin en 2019; 2 magasins en 2018; 1 magasin en 2017)	228	2 052	1 022
Technologie de l'information	59	450	681
Matériel d'entreposage	9	20	38
Siège social – améliorations locatives	13	270	-
Autres	-	43	66
	309	2 835	1 807

Le tableau suivant présente les échéances des obligations contractuelles sur une base non actualisée ainsi que les engagements au titre des contrats de location simple de la Société au 25 janvier 2020 :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit	43 639	43 639	-	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27 200	27 200	-	-
Dettes à long terme	32 174	32 174	-	-
Contrats de location simple	113 101	23 510	70 952	18 639
	216 114	126 523	70 952	18 639

Pour 2020, les dépenses d'investissement prévues devraient atteindre 500 000 \$, qui devaient être principalement investis dans les technologies de l'information et les infrastructures. La direction prévoit être en mesure de continuer à financer les activités d'exploitation de la Société et ses dépenses d'investissement au moyen de sa facilité de crédit adossée à des actifs.

Outre les lettres de crédit en cours, la Société n'avait aucun autre arrangement de financement hors bilan au 25 janvier 2020.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 25 janvier 2020, l'insuffisance du fonds de roulement s'établissait à 44,3 millions de dollars, comparativement à un fonds de roulement de 47,3 millions de dollars au 26 janvier 2019. La diminution du fonds de roulement depuis la fin de l'exercice est attribuable a) au fait que le total du montant emprunté aux termes des conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné est présenté comme un passif courant, étant donné que les facilités viennent à échéance en décembre 2020 et b) à la tranche à court terme des obligations locatives totalisant 19,6 millions de dollars par suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Au 25 janvier 2020, le total des stocks avait diminué de 12,0 %, pour s'établir à 76,1 millions de dollars, contre 86,5 millions de dollars au 26 janvier 2019. Pour l'exercice clos le 25 janvier 2020, la Société a comptabilisé une dévaluation des stocks totalisant 4,1 millions de dollars, contre 1,7 million de dollars pour l'exercice précédent.

Dans le cadre de son plan de gestion des stocks, la Société continue d'exploiter 12 magasins-entrepôts (145 000 pieds carrés) dans son réseau afin de vendre les produits soldés des saisons précédentes. De plus, la division Entrepôt sur le site Web joue également un rôle important dans la vente de ces produits.

INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES ACTIONS EN CIRCULATION

En 2019 et 2018, la Société n'a déclaré aucun dividende sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, les actions de catégorie B avec droit de vote et les actions privilégiées de premier rang, série 1.

Au 6 juillet 2020, 29 963 762 actions de catégorie B avec droit de vote étaient en circulation; aucune action de catégorie A avec droit de vote subalterne n'était en circulation et 250 000 actions privilégiées de premier rang, série 1, étaient en circulation. De plus, 965 000 options, dont les prix d'exercice varient de 0,23 \$ à 0,31 \$, étaient en cours et pouvaient être exercées.

Jusqu'au 25 janvier 2019, le porteur des actions privilégiées de premier rang, série 1, avait l'option, après la date du cinquième anniversaire de leur émission, d'exiger le rachat par la Société des actions au prix de 100 \$ l'action, plus les dividendes accumulés et impayés. Les conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme comportent des restrictions à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions de la Société ainsi que du rachat des actions de la Société sur la durée de ces facilités.

Le 25 janvier 2019, le porteur des actions privilégiées de premier rang, série 1, a renoncé à son droit de rachat décrit précédemment. Les actions privilégiées, qui étaient classées comme passif financier dans les états de la situation financière consolidés en raison du droit du porteur d'en exiger le rachat, ont été reclassées dans le capital social après la modification. Les actions ont été reclassées à leur valeur comptable au 25 janvier 2019 et aucune désactualisation n'a été comptabilisée après cette date.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus d'offrir des renseignements sur des mesures du résultat selon les IFRS, le présent rapport de gestion présente le BAIIA ajusté comme mesure supplémentaire du résultat, lequel est défini comme le résultat avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissement, sortie du bilan et dépréciation d'actifs à long terme, et désactualisation des actions privilégiées de premier rang, série 1. Le BAIIA ajusté est présenté dans le but d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation pour des sociétés ouvertes de notre secteur.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt sur le résultat figurant dans les états du résultat consolidés audités pour les exercices clos le 25 janvier 2020 et le 26 janvier 2019.

	Pour les exercices clos les			
	25 janvier 2020 (Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16) ¹	Incidence de l'IFRS 16	25 janvier 2020 (Compte tenu de l'incidence de l'IFRS 16)	26 janvier 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Résultat avant impôt sur le résultat	(69 172) \$	(43) \$	(69 215) \$	(23 809) \$
Amortissement	7 101	24 292	31 393	8 545
Sortie du bilan et dépréciation d'actifs à long terme	41 920	143	42 063	297
Frais financiers	8 646	5 213	13 859	6 613
Désactualisation des actions privilégiées de premier rang, série 1	-	-	-	2 769
BAIIA ajusté	(11 505) \$	29 605 \$	18 100 \$	(5 585) \$

¹⁾ Le BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 25 janvier 2020, compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, suppose que la Société a continué de présenter l'information selon l'IAS 17, *Contrats de location*, et n'a pas adopté l'IFRS 16, sauf en ce qui a trait aux différences liées aux tests de dépréciation des actifs non courants et à la comptabilisation des contrats de

location de magasins déficitaires selon les indications de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, qui auraient eu une incidence sur le BAIIA et la perte nette de la Société selon les normes comptables applicables avant le 27 janvier 2019. Selon l'IFRS 16, la nature et le calendrier des charges liées aux contrats de location simple ont été modifiés, car les charges liées aux contrats de location simple comptabilisées sur une base linéaire ont été remplacées par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives. Par conséquent, l'IFRS 16 a eu une incidence favorable d'environ 29,6 millions de dollars sur le BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 25 janvier 2020, étant donné que les charges liées aux contrats de location simple ont été remplacées par une dotation aux amortissements et une charge d'intérêts, qui ne sont pas prises en compte dans le calcul du BAIIA ajusté.

La Société présente également les ventes des magasins comparables, qui sont définies comme le chiffre d'affaires généré par des magasins qui sont ouverts depuis au moins un an sur une base de semaines comparables. Les ventes en ligne sont incluses dans les ventes des magasins comparables.

Le tableau suivant présente un rapprochement des ventes des magasins comparables et du chiffre d'affaires total figurant dans les états du résultat consolidés audités pour les exercices clos le 25 janvier 2020 et le 26 janvier 2019.

(en milliers de dollars)	2019 \$	2018 \$
Ventes des magasins comparables – magasins réguliers	148 441	155 849
Ventes des magasins comparables – magasins-entrepôts	20 528	19 774
Total des ventes des magasins comparables	168 969	175 623
Ventes des magasins non comparables	6 925	15 227
Chiffre d'affaires total	175 894	190 850

Les mesures énoncées précédemment n'ont pas de sens normalisé selon les IFRS, et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Le Château Inc. et de sa filiale américaine en propriété exclusive, Château Stores Inc., constituée en vertu des lois de l'État du Delaware. Voir la note 18 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur les opérations entre parties liées.

Les principaux dirigeants de la Société comprennent la chef de la direction, la présidente et les vice-présidents, de même que les administrateurs non dirigeants. Le tableau qui suit présente la rémunération globale des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2019 \$	2018 \$
Salaires et avantages à court terme	3 506	4 099
Rémunération fondée sur des actions	-	23
	3 506	4 122

Une société qui est contrôlée par un administrateur sous-louait des locaux auprès de la Société. Le total des montants reçus en vertu de la sous-location au cours de l'exercice s'est élevé à 6 000 \$ (37 000 \$ en 2018). La Société a conclu des conventions d'octroi de licence et d'hébergement avec une société liée à l'un de ses administrateurs. Le total des montants facturés pour ces services au cours de l'exercice s'est élevé à 280 000 \$ (néant en 2018). La Société fournit également des services-conseils à une société liée à l'un de ses administrateurs. Le total des montants facturés pour ces services au cours de l'exercice s'est élevé à 131 000 \$ (néant en 2018). Ces montants sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé en déduction des charges d'administration. Au 25 janvier 2020, le montant à recevoir des parties liées s'élevait à 73 000 \$ [67 000 \$ en 2018].

Le 7 février 2019, la Société a conclu une convention d'emprunt de 1,0 million de dollars avec la présidente du conseil, chef de la direction et administratrice de la Société. Ce financement est sous forme d'un emprunt non garanti qui porte intérêt à un taux variable, payable mensuellement, égal au taux le moins élevé des deux taux suivants : i) le taux préférentiel de la Banque Royale du Canada multiplié par deux et ii) 7,5 %. L'emprunt est remboursable à l'échéance, soit le 30 septembre 2020, et est subordonné aux emprunts garantis de la Société pour ce qui est du droit de paiement. L'emprunt a été évalué à la juste valeur à la date de conclusion de la convention au moyen d'un taux d'intérêt effectif de 11,5 %. La juste valeur de l'emprunt, qui s'établissait à 939 000 \$, a été estimée d'après les flux de trésorerie futurs actualisés. L'écart entre le capital de l'emprunt et sa juste valeur a été comptabilisé dans le surplus d'apport.

Le 31 juillet 2019, une société qui est contrôlée par un administrateur de la Société a cédé une tranche de 12,3 millions de dollars des droits au titre des contrats d'emprunts de 16,3 millions de dollars de la Société auprès de certains de ses fournisseurs. Le solde de l'emprunt de la partie liée et les emprunts cédés sont garantis et sont subordonnés aux montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 70,0 millions de dollars et à l'emprunt à terme subordonné de 15,0 millions de dollars, tant sur le plan du rang que sur celui du remboursement. Les restrictions à l'égard du paiement du capital et des intérêts prévues par les modalités des conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné s'appliquent également aux emprunts cédés. En outre, le 31 juillet 2019, la date d'échéance des emprunts de 16,3 millions de dollars a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2021. La juste valeur des emprunts cédés et de l'emprunt résiduel auprès de la partie liée a été évaluée à la date de la cession au moyen d'un taux d'intérêt effectif de 15,0 %. La juste valeur des emprunts, qui s'établissait à 13,9 millions de dollars, a été estimée d'après les flux de trésorerie futurs actualisés. L'écart entre la valeur comptable des emprunts et leur juste valeur, qui s'établissait à 1,2 million de dollars, a été comptabilisé dans le surplus d'apport.

Pour l'exercice clos le 25 janvier 2020, la Société a comptabilisé des charges d'intérêts de 1,4 million de dollars (1,9 million de dollars en 2018) et aucune charge au titre de la désactualisation à l'égard des actions privilégiées de premier rang, série I (2,8 millions de dollars en 2018). Au 25 janvier 2020, le taux d'intérêt effectif sur l'encours était de 7,5 % (7,5 % en 2018).

Au 25 janvier 2020, le montant à payer à des parties liées au titre des intérêts sur les emprunts s'élevait à 4,6 millions de dollars (3,8 millions de dollars en 2018). Les conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme subordonné comprennent des restrictions à l'égard du paiement du capital et des intérêts relatifs à des emprunts auprès de parties liées.

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue à l'égard de ces transactions.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE EN 2019

La nouvelle norme comptable IFRS 16, *Contrats de location*, a été appliquée aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 janvier 2020. La note 4 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 janvier 2020 contient plus de renseignements sur cette nouvelle norme comptable.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la Société estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés par la Société. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être raisonnablement utilisée ou lorsque des modifications sont vraisemblablement susceptibles d'être apportées aux estimations d'une période à une autre et qu'elles auraient une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. Les principales méthodes comptables de la Société sont présentées aux notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés, et les estimations critiques inhérentes à ces méthodes comptables sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Évaluation des stocks

La Société comptabilise une dévaluation pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte des hypothèses et des estimations au titre des ventes futures d'unités, des prix de vente et des frais liés à l'élimination, le cas échéant, en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la valeur comptable de ses stocks afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si la dévaluation est adéquate.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie et leur valeur recouvrable respective en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est établie selon les meilleures estimations de la direction au sujet des flux de trésorerie futurs, qui comprennent des estimations des taux de croissance, attendus de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, et actualisée selon un coût moyen pondéré du capital avant impôt.

La direction doit exercer une part importante de jugement pour déterminer si les établissements commerciaux individuels au sein desquels elle exerce des activités sont des unités génératrices de trésorerie individuelles ou si ces unités devraient être regroupées à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie. Les jugements importants appliqués par la direction pour établir si les magasins doivent être regroupés dans une région géographique donnée pour former une unité génératrice de trésorerie incluent la détermination du comportement prévu des clients. Il faut aussi établir si les clients sont susceptibles de magasiner indifféremment dans n'importe lequel de nos magasins dans une région donnée et si la direction considère les flux de trésorerie générés par les magasins du groupe comme interdépendants.

RISQUES ET INCERTITUDES

Le Château exerce ses activités dans un secteur concurrentiel en constante évolution. De nouveaux facteurs de risque pourraient se présenter; il est impossible pour la direction de les prévoir tous ou de déterminer leur incidence sur l'entreprise.

Capacité à poursuivre l'exploitation

Comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la Société, il existe des incertitudes significatives jetant un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, ainsi, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cadre normal de ses activités. Les états financiers consolidés audités ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation suivant laquelle on présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs, de s'acquitter de ses dettes et de faire face à ses obligations dans le cours normal de ses activités. Les états financiers consolidés ne comprennent pas d'ajustements (y compris d'ajustements à la valeur comptable et au classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés) qui pourraient autrement être nécessaires si la base de continuité de l'exploitation se révélait inappropriée, et ces ajustements, le cas échéant, pourraient être significatifs. Rien ne permet de garantir que la Société pourra obtenir un financement adéquat pour répondre à ses besoins de capitaux. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle exerce une part importante de jugement et dépend, notamment, de sa capacité à obtenir le financement nécessaire, que ce soit au moyen de la modification et du renouvellement de sa facilité de crédit renouvelable adossée à des actifs et du refinancement de l'emprunt à terme subordonné ou au moyen d'autres sources de financement, de la disponibilité d'un crédit adéquat aux termes de sa facilité de crédit renouvelable et de l'emprunt à terme subordonné, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales connexes sur les activités de la Société et ses liquidités (y compris la capacité de la Société de reprendre ses activités normales), de la possibilité de négocier des modifications avantageuses relativement aux loyers et autres obligations avec les principaux locataires aux termes des contrats de location, de la capacité de la Société à accroître son chiffre d'affaires et à générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs, ainsi que du soutien continu accordé par ses fournisseurs, ses locataires et autres créanciers. Si la Société ne peut pas poursuivre son exploitation en tant qu'entité viable, vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Se reporter à la rubrique « Risque d'illiquidité » ci-après.

Crises sanitaires et ralentissement économique

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la maladie à coronavirus (notamment désignée la « COVID-19 ») était devenue une pandémie mondiale. Par suite de l'éclosion de cette maladie contagieuse, les gouvernements partout dans le monde ont adopté des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, comme la fermeture des frontières internationales, nationales et locales et d'autres restrictions de voyage et perturbations importantes, la fermeture des entreprises ou la perturbation considérable des activités commerciales, des chaînes d'approvisionnement et des activités des clients, l'annulation d'événements et les restrictions en cette matière, l'annulation de services, les difficultés considérables rencontrées dans la préparation des soins de santé et dans leur prestation et les quarantaines, ainsi que les préoccupations et l'incertitude généralisées qui ont eu une incidence négative sur la conjoncture globale. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux afin d'atténuer la propagation de l'épidémie ont obligé la Société à fermer tous ses établissements de vente au détail dans tout le pays le 18 mars 2020. Pendant la fermeture, les ventes de la Société provenaient uniquement de son canal de commerce en ligne. Au cours de la période du 4 mai 2020 au 26 juin 2020, la Société a rouvert tous ses magasins, conformément aux directives gouvernementales provinciales et régionales. Au moment où les détaillants nord-américains commencent à émerger de nouveau après la fermeture obligatoire décrétée par les gouvernements, la Société tente avec prudence de réaliser l'équilibre entre la sécurité des employés et des clients et le désir d'exploiter les magasins de son réseau. En date des présentes, l'ensemble des magasins de la Société sont en exploitation et des mesures de précaution ont été mises en place, comme la distanciation physique, le nettoyage et la désinfection accrus et des niveaux d'occupation maximums.

La pandémie de COVID-19 et la morosité connexe de la conjoncture ont eu une incidence défavorable sur les activités de la Société et devraient continuer de se répercuter défavorablement de diverses manières sur les activités ainsi que la performance et la situation financières de la Société (y compris les produits des activités ordinaires, les flux de trésorerie des activités d'exploitation et les résultats d'exploitation de la Société). Il est probable que l'incidence sur la Société au cours du prochain exercice sera importante et néfaste. Les conséquences de la pandémie sur l'économie continuent d'évoluer et la mesure dans laquelle la COVID-19 se répercutera sur les résultats de la Société dépendra des événements futurs, qui sont hautement incertains et ne peuvent être prédits, y compris les nouvelles informations sur la gravité de la pandémie de COVID-19, l'évolution de la demande des clients (notamment la volonté des consommateurs de visiter les magasins et les centres commerciaux), la durée de pandémie et les mesures prises pour la contenir ou gérer son incidence (comme les nouvelles stratégies d'atténuation proposées par les autorités publiques). La pandémie de COVID-19 et toute mesure restrictive additionnelle ou prolongée peuvent avoir une incidence significative et défavorable sur la situation financière et les activités de la Société. Bien que la Société surveille activement l'évolution de la pandémie de COVID-19, elle peut difficilement en prédire la gravité, l'ampleur, la durée et l'intensité, de même que son incidence sur ses affaires, sa situation financière et ses activités. De plus, la Société ne peut prédire s'il y aura d'autres vagues dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ou autres, ni quelles seront la réaction du gouvernement ou les mesures restrictives qu'il imposera dans l'éventualité d'une éclosion ou d'une pandémie future.

Risque d'illiquidité

La Société gère son risque d'illiquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations à l'échéance. Les liquidités de la Société suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses d'investissement. Au 25 janvier 2020, comme il est décrit aux notes 6 et 12 des états financiers ci-joints, la Société disposait i) d'une facilité de crédit renouvelable adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars, sous réserve du montant disponible en fonction de la base d'emprunt, sur laquelle un montant de 44,1 millions de dollars a été prélevé, y compris les lettres de crédit en cours, et ii) d'un encours de 15,0 millions de dollars sur un emprunt garanti à long terme subordonné. Comme la Société a dû fermer ses magasins à compter du 18 mars 2020 en raison des restrictions gouvernementales associées à la COVID-19, les liquidités de la Société ont chuté depuis le 25 janvier 2020. En date du 30 juin 2020, 51,9 millions de dollars ont été prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de la Société, y compris des lettres de crédit en cours, et un montant de 15,0 millions de dollars a été emprunté en vertu de l'emprunt à terme subordonné.

L'échéance de la facilité de crédit renouvelable et de l'emprunt à terme subordonné a été prolongée après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} avril 2020, et est passée du 9 juin 2020 au 31 décembre 2020. La direction discute à l'heure actuelle de ses besoins de financement avec ses prêteurs, mène des pourparlers avec ses locataires et recherche d'autres sources potentielles de financement. Toutefois, rien ne garantit que les fonds disponibles aux termes des facilités de crédit existantes seront suffisants pour financer les activités de la Société jusqu'à l'échéance des facilités de crédit, que la Société pourra de nouveau emprunter des montants suffisants pour répondre à ses besoins ou pour poursuivre son exploitation ou qu'elle pourra le faire à des conditions acceptables. La perception que la Société pourrait être dans l'incapacité de poursuivre son exploitation pourrait faire en sorte qu'il soit difficile pour elle d'exercer ses activités en raison de préoccupations quant à sa capacité de respecter ses obligations contractuelles. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle exerce une part importante de jugement et dépend, notamment, de sa capacité à obtenir le financement nécessaire, que ce soit au moyen de la modification et du renouvellement de sa facilité de crédit renouvelable et du refinancement de l'emprunt à terme subordonné ou au moyen d'autres sources de financement, de la disponibilité d'un crédit adéquat aux termes de sa facilité de crédit renouvelable et de l'emprunt à terme subordonné, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales connexes sur les activités de la Société et ses liquidités (y compris la capacité de la Société de reprendre ses activités normales), de la possibilité de négocier des modifications avantageuses relativement aux loyers et autres obligations avec les principaux locataires aux termes des contrats de location, de la capacité de la Société à accroître son chiffre d'affaires et à générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs, ainsi que du soutien continu accordé par ses fournisseurs, ses locataires et autres créanciers. Les états financiers ci-joints ne comprennent pas d'ajustements (y compris d'ajustements à la valeur comptable et au classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés) qui pourraient autrement être nécessaires si la base de continuité de l'exploitation se révélait inappropriée, et ces ajustements, le cas échéant, pourraient être significatifs. Si la Société ne peut pas poursuivre son exploitation en tant qu'entité viable, vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

Conjoncture générale et incertitudes habituelles liées aux affaires

La détérioration de la santé économique du milieu dans lequel la Société exerce ses activités – que ce soit, par exemple, le taux de croissance économique ou les récessions (y compris en raison de pandémies, comme la pandémie de COVID-19), le taux d'inflation, les taux de change et les taux d'impôt – peut avoir une incidence sur la confiance des consommateurs et leurs dépenses, et pourrait avoir aussi un effet sur la capacité de la Société d'acheter des produits à un prix concurrentiel. Les hausses des coûts des matières premières (y compris le coton et d'autres tissus) pourraient également avoir des répercussions sur la rentabilité de la Société. Certains autres facteurs externes qui échappent à la volonté de la Société, comme les taux d'intérêt, les taux d'endettement des particuliers, les taux de chômage et le revenu disponible des particuliers, peuvent également avoir une incidence sur les variables économiques et la confiance des consommateurs. Depuis l'éclosion de COVID-19, les marchés boursiers mondiaux ont été aux prises avec une volatilité considérable et l'économie mondiale a considérablement ralenti. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi au moyen de mesures monétaires et budgétaires importantes conçues pour stabiliser la conjoncture économique, mais rien ne garantit que ces mesures réussiront à redresser l'économie mondiale. Le ralentissement économique, s'il se poursuit, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, les activités et les liquidités de la Société.

Initiatives commerciales

La stratégie actuelle de la Société comprend l'apport de changements dans bon nombre de secteurs de ses activités, notamment des initiatives de repositionnement à l'égard de certaines catégories de produits et de concepts de magasins. Rien ne garantit que les initiatives commerciales entreprises en vue d'améliorer ses résultats seront fructueuses. Rien ne garantit non plus que l'amélioration de ses résultats, le cas échéant, sera rapide, durable ou importante (compte tenu notamment de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19). Si la Société n'arrivait pas à injecter des capitaux et à utiliser d'autres ressources de façon appropriée, ses initiatives pourraient en subir les conséquences.

Concurrence et conjoncture économique

La mode est un secteur hautement concurrentiel qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs externes, qui échappent au contrôle de la Société, influent sur le climat économique et la confiance des consommateurs. Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et du dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale. Il n'existe pas de véritable barrière qui empêche un concurrent éventuel, canadien ou étranger, de pénétrer le marché canadien de la vente au détail de vêtements. En réalité, la Société a été témoin, au cours des dernières années, de l'arrivée d'un certain nombre de concurrents étrangers dans pratiquement tous les secteurs de vente au détail où elle exerce des activités au Canada. La Société offre également aux clients d'acheter ses produits en ligne au moyen de ses sites Internet. Le secteur du commerce de détail en ligne est très concurrentiel autant sur le marché canadien que sur les marchés internationaux. La Société a considérablement investi dans son site de commerce en ligne afin d'attirer les clients et croit qu'elle est bien placée pour soutenir la concurrence dans ce contexte. Bien que la Société continue d'offrir ses produits directement aux consommateurs en ligne, en raison de la pandémie de COVID-19, rien ne garantit que les clients continueront d'acheter ses produits en aussi grande quantité qu'antérieurement au moyen de cet autre canal de vente. Il est impossible de prévoir la durée et les conséquences de la pandémie (ni l'efficacité des mesures gouvernementales), laquelle pourrait influencer les habitudes d'achat et la demande des consommateurs, y compris les achats en ligne.

Variation des dépenses de consommation

La Société doit être à l'affût des nouveaux goûts des consommateurs et des nouvelles techniques marchandes et s'adapter rapidement à ceux-ci. Même si la Société tente de suivre de près les nouveaux modes de vie et goûts des consommateurs ayant une incidence sur ses produits, l'omission de sa part de repérer ces tendances et de s'y adapter pourrait avoir des conséquences importantes sur ses activités. Les changements d'habitudes de consommation, comme la tendance soutenue vers le commerce électronique ou la technologie mobile, pourraient aussi avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires et avoir une incidence négative sur les détaillants en magasin. La majorité des magasins de la Société sont situés dans des centres commerciaux couverts. Le maintien ou la croissance du volume de ventes repose en partie sur la popularité continue des centres commerciaux comme destination de choix des consommateurs et sur la capacité des centres commerciaux, des locataires et d'autres services de générer un achalandage élevé. Même si les centres commerciaux commencent à ouvrir de nouveau après la fermeture imposée par le gouvernement en raison de la pandémie de COVID-19, le chiffre d'affaires de la Société pourrait reculer considérablement, étant donné que la demande des clients et les dépenses de consommation devraient dans l'ensemble diminuer de beaucoup en raison de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur l'économie mondiale. Les consommateurs pourraient considérer que bon nombre des produits de la Société sont des produits de consommation discrétionnaire. De nombreux facteurs pouvant influencer sur ces dépenses de consommation discrétionnaire sont hors du contrôle de la Société et comprennent le ralentissement de l'économie en général, un taux de chômage élevé, la fermeture des centres commerciaux et des grands magasins, les conditions météorologiques extrêmes, les craintes d'attaque terroriste, les travaux de construction et l'accès, les modes de magasinage non traditionnels comme le commerce électronique, les magasins de vente au rabais et les centres commerciaux de vie urbaine, l'incidence de la pandémie de COVID-19, y compris l'achalandage réduit dans les magasins en raison des craintes des clients et des fermetures temporaires, mais généralisées de magasins, la hausse du niveau d'endettement des consommateurs, les taux de change et la disponibilité du crédit, les fluctuations des prix du combustible et des autres sources d'énergie, les taux d'impôt et l'incertitude générale à l'égard du contexte économique futur dans son ensemble. Compte tenu de la volatilité persistante de la conjoncture économique mondiale et de l'incertitude économique, les dépenses de consommation continuent d'être imprévisibles et assujetties aux contraintes et incertitudes à l'égard du crédit. La conjoncture économique défavorable pourrait faire en sorte que les clients reportent ou réduisent l'achat des produits de la Société. Bon nombre de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société pourraient réduire l'achalandage des centres commerciaux, notamment le ralentissement économique (entre autres en raison de pandémies, comme la pandémie de COVID-19). Toute variation des habitudes de consommation ou toute diminution importante de la demande des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société et sur sa capacité de poursuivre son exploitation.

Caractère saisonnier et autres facteurs

Les activités de la Société sont de nature saisonnière, comme celles de la plupart des sociétés de vente au détail. Les résultats d'exploitation de la Société dépendent dans une large mesure des ventes réalisées durant certaines périodes précises. Toute diminution importante des ventes durant ces périodes pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité de la Société. Au cours du prochain exercice, les niveaux nets du chiffre d'affaires et des stocks ne devraient pas suivre la tendance historique du caractère saisonnier des activités en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Plus particulièrement, la fermeture des magasins de la Société attribuable aux restrictions imposées par le gouvernement en raison de la pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur la capacité de la Société de vendre une partie de ses stocks de produits printaniers et estivaux. Les résultats d'exploitation de la Société peuvent également varier en fonction d'autres facteurs, notamment le choix du moment de l'ouverture de nouveaux magasins et les ventes nettes réalisées par ceux-ci, l'effet des nouveaux magasins sur les magasins existants dans le même secteur commercial, les changements au titre des niveaux d'achalandage en général dans les centres commerciaux, les nouveaux concepts de boutiques, les autres réseaux de vente au détail, la composition de la gamme de produits, les réductions et les soldes offerts par nos concurrents et le choix du moment de ces soldes, ainsi que les habitudes d'achat et les préférences des consommateurs.

Changements dans les relations de la Société avec ses fournisseurs

La Société est dans une certaine mesure dépendante du soutien qu'apportent les fournisseurs à ses activités. La Société n'a pas d'entente d'approvisionnement garanti avec ses principales sources d'approvisionnement. Par conséquent, rien ne garantit que ces fournisseurs continueront de remplir les exigences de la Société en matière de qualité, de style et de volume. En outre, si les fournisseurs refusaient ou étaient incapables d'accorder les modalités de crédit habituelles, refusaient d'expédier des produits fabriqués dans un délai raisonnable ou refusaient d'acheter des produits pour remplir les commandes passées par la Société, les stocks de la Société seraient insuffisants pour les saisons à venir. Plus particulièrement, des pandémies mondiales, y compris la pandémie de COVID-19, ainsi que les mesures connexes prises par le gouvernement et le secteur privé, comme la fermeture des frontières, les restrictions relatives à l'expédition de produits et les restrictions de voyage, pourraient perturber ou reporter l'approvisionnement en tissu par la Société. Tout délai, toute interruption ou toute augmentation des coûts de l'approvisionnement en tissu ou l'incapacité de la Société à obtenir une marchandise de qualité et à la mode au moment opportun pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Gestion des stocks

La bonne performance de l'entreprise passe par la saine gestion du niveau de ses stocks par la Société. Les achats de stocks sont fondés sur un certain nombre de facteurs variables, tels que les tendances du marché et les prévisions liées aux ventes. Son incapacité à répondre aux préférences changeantes des clients ou les prévisions liées aux ventes qui ne correspondent pas à la demande de la clientèle pourraient se traduire par un excédent de stocks qui devront être écoulés à un prix moindre ou par une pénurie de produits. La Société surveille l'incidence des tendances d'achat des clients sur la rotation et l'obsolescence des stocks, mais des niveaux de stocks inappropriés pourraient avoir une incidence négative sur ses produits des activités ordinaires ou son rendement financier.

Conditions météorologiques

Les variations extrêmes des conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur le moment des dépenses de consommation ainsi que sur la réception et la distribution prévues des produits qui peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

Contrats de location

En raison des efforts déployés pour freiner la propagation de COVID-19 et des mesures de confinement imposées par le gouvernement, la totalité des magasins de la Société ont fermé leurs portes le 18 mars 2020. Compte tenu de la fermeture de ces magasins, la Société a cessé de faire ses paiements de loyers normaux depuis le 1^{er} avril 2020 et a entamé des pourparlers avec ses locataires à l'égard d'une réduction des loyers pour faire face aux répercussions financières de la COVID-19. Si la Société n'est pas en mesure de parvenir à un arrangement satisfaisant d'allègement de loyers, elle pourrait subir des répercussions financières cumulatives importantes, tout dépendant du nombre de magasins touchés, de l'importance de ces magasins par rapport à l'ensemble des activités et de tout différend relatif à un contrat de location qui pourrait donner lieu à un litige avec le locateur respectif. De telles répercussions financières importantes pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société et sur sa capacité à poursuivre son exploitation.

Sécurité de la technologie de l'information et perte de données sur les clients

La Société est assujettie à diverses lois relatives à la protection des renseignements personnels de ses clients et de ses employés. Par conséquent, elle s'est dotée d'une politique en matière de protection des renseignements personnels qui présente les lignes directrices à suivre pour traiter les renseignements personnels. Les systèmes informatiques de la Société contiennent des renseignements personnels sur les clients et les employés. Tout cas de défaillance ou de vulnérabilité de ces systèmes ou tout cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires, y compris les cas ayant trait à la protection des renseignements personnels des clients et des employés de la Société, pourrait avoir une incidence négative sur la réputation, les activités ou le rendement financier de la Société.

Pour exploiter son entreprise, la Société est tributaire du fonctionnement continu de ses systèmes, réseaux et services de TI, dont les sites Internet, les systèmes de traitement et d'hébergement de données, les services d'infonuagique et le matériel. Tous les systèmes informatiques de la Société, que ce soit ses propres systèmes de sauvegarde ou les systèmes gérés par des fournisseurs de services tiers, ne sont pas à l'abri des dommages, des interruptions de service, des défaillances ou des pannes attribuables à diverses causes, par exemple un vol, un incendie, une panne d'électricité, un problème informatique ou autre catastrophe, ainsi qu'à des atteintes internes ou externes à la sécurité, des attaques de type « refus de service », des virus et tout autre événement perturbateur connu ou inconnu. La Société ou ses fournisseurs de services tiers pourraient ne pas être en mesure d'anticiper un ou plusieurs des moyens, en constante évolution et de plus en plus sophistiqués, par lesquels les pirates informatiques, les cyberterroristes ou autres personnes tentent de contourner les mesures de sécurité mises en place par la Société ou ses fournisseurs de services tiers, ni de les reconnaître en temps opportun ou d'y répondre de manière appropriée. Si la Société ne parvenait pas reconnaître des cyberattaques en temps opportun, si elle ne parvenait pas à y répondre de manière appropriée, ou si les systèmes d'information de la Société ou de ses fournisseurs de services tiers étaient endommagés, détruits, paralysés ou s'ils tombaient en panne ou cessaient de fonctionner normalement, les activités de la Société pourraient être perturbées et elle pourrait, entre autres, perdre des clients existants ou ne pas pouvoir en attirer de nouveaux, voir son chiffre d'affaires baisser, subir la perte de données confidentielles, de renseignements personnels ou d'autres actifs ou être victime d'un accès non autorisé à pareils données, renseignements ou actifs. Cela pourrait également se traduire par une atteinte à sa réputation et donner lieu à des litiges, à des pénalités de la part des organismes de réglementation, à la transgression de lois sur la protection des renseignements personnels ou d'autres lois et règlements, ainsi qu'à des coûts liés à des mesures correctives.

Change

Le risque de change auquel la Société est exposée est lié essentiellement aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain, étant donné qu'une partie importante des produits achetés par la Société sont libellés en dollars américains. Pour se protéger contre les risques de perte découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères, la Société peut conclure des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en monnaies étrangères prévus. La Société conclut des contrats de change avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit. Aux 25 janvier 2020 et 26 janvier 2019, il n'y avait aucun contrat en cours.

Fluctuations de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque découlant des fluctuations de taux d'intérêt, étant donné que les emprunts de la Société en vertu de sa facilité de crédit adossée à des actifs et de la dette à long terme portent intérêt à des taux variables.

Modifications des lois et des règlements applicables à la Société

La Société, dans le cadre de ses activités, doit se conformer à diverses lois et à divers règlements afin de s'acquitter de ses responsabilités d'entreprise et de ses responsabilités sociales et d'éviter que ses dirigeants et ses administrateurs soient exposés au risque de responsabilité criminelle ou civile ou au risque de faire l'objet de sanctions pécuniaires, ou aux deux. La Société doit se conformer aux lois et règlements, notamment en matière d'environnement, de protection des renseignements personnels, de santé et de sécurité, de concurrence et de douanes et d'accise. La réglementation sur les salaires peut également avoir une incidence sur les activités de la Société. Toute hausse importante du salaire minimum prévu par la loi entraînerait une augmentation du coût de la main-d'œuvre, et cette augmentation, ou les sanctions imposées pour le non-respect de la loi sur le salaire minimum pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Toute modification des lois ou de la réglementation applicable aux activités de la Société et pouvant nuire à cette dernière et à ses biens pourrait avoir des répercussions sur le rendement de l'exploitation et le rendement financier de la Société. En outre, de nouveaux règlements sont proposés de temps à autre. Si ces derniers sont adoptés, ils pourraient avoir une incidence négative considérable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Le tableau ci-dessous présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces informations trimestrielles non auditées ont été préparées selon les IFRS. Les résultats d'exploitation des trimestres ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour toute période future.

	PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		QUATRIÈME TRIMESTRE		TOTAL	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	36 070	41 084	49 661	53 313	42 149	45 099	48 014	51 354	175 894	190 850
Résultat avant impôt sur le résultat	(10 837)	(10 777)	(305)	(178)	(6 861)	(6 708)	(51 212)	(6 146)	(69 215)	(23 809)
Perte nette	(10 837)	(10 777)	(305)	(178)	(6 861)	(6 708)	(51 212)	(6 146)	(69 215)	(23 809)
Perte nette par action										
De base	(0,36)	(0,36)	(0,01)	(0,01)	(0,23)	(0,22)	(1,71)	(0,20)	(2,31)	(0,79)
Dilué	(0,36)	(0,36)	(0,01)	(0,01)	(0,23)	(0,22)	(1,71)	(0,20)	(2,31)	(0,79)

Résultats du quatrième trimestre

Le chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre clos le 25 janvier 2020 s'est établi à 48,0 millions de dollars comparativement à 51,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 26 janvier 2019, soit une baisse de 6,5 %, avec 10 magasins de moins. Les ventes de magasins comparables, y compris les ventes en ligne, ont diminué de 3,3 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les ventes de magasins réguliers comparables ont reculé de 4,4 % et que celles des magasins-entrepôts comparables ont augmenté de 6,1 %. Le chiffre d'affaires a continué de subir l'incidence défavorable de la baisse de l'achalandage dans les centres commerciaux et les magasins. La Société continue de connaître une forte croissance par son canal de commerce électronique, les ventes en ligne ayant augmenté de 28,9 % au quatrième trimestre.

Pour le quatrième trimestre clos le 25 janvier 2020, la perte nette s'est établie à 51,2 millions de dollars, ou (1,71) \$ l'action, en regard d'une perte nette de 6,1 millions de dollars, ou (0,20) \$ l'action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette pour le quatrième trimestre de 2019 tient compte des sortie du bilan et dépréciation d'actifs à long terme de 42,0 millions de dollars, comparativement à 25 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de 2019 s'est établi à 1,9 million de dollars, comparativement à (1,7) million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une amélioration de 3,6 millions de dollars. L'amélioration du BAIIA ajusté prend en compte l'incidence favorable de 7,3 millions de dollars de l'IFRS 16. Compte non tenu de l'incidence de 7,3 millions de dollars de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre s'est établi à (5,4) millions de dollars, en comparaison de (1,7) million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 3,7 millions de dollars du BAIIA ajusté au cours du quatrième trimestre de 2019 est principalement imputable à la baisse de 5,8 millions de dollars de la marge brute, contrebalancée en partie par la diminution de 2,1 millions de dollars des charges de vente, de distribution et d'administration. La diminution des charges de vente, de distribution et d'administration s'explique principalement par la réduction des charges d'exploitation des magasins, attribuable essentiellement à la fermeture de

magasins, et par une baisse des coûts d'infrastructure du siège social. La baisse de 5,8 millions de dollars de la marge brute s'explique par la diminution de 6,5 % du chiffre d'affaires global au quatrième trimestre, combinée à la baisse du pourcentage de la marge brute, lequel est passé de 59,9 % en 2018 à 52,0 %. La baisse du pourcentage de la marge brute pour le quatrième trimestre découle de la dévaluation des stocks totalisant 4,0 millions de dollars, contre 1,3 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, combinée à l'intensification des activités de promotion.

L'amortissement pour le quatrième trimestre de 2019 a augmenté, pour atteindre 7,6 millions de dollars, par rapport à 2,0 millions de dollars en 2018. L'augmentation prend en compte un montant de 6,0 millions de dollars lié à l'adoption de l'IFRS 16. Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, l'amortissement pour le quatrième trimestre de 2019 a diminué, pour atteindre 1,6 million de dollars, par rapport à 2,0 millions de dollars en 2018. Les sorties du bilan et dépréciation d'actifs à long terme pour le quatrième trimestre ont augmenté en 2019, pour s'établir à 42,0 millions de dollars, comparativement à 25 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, comme il est mentionné à la note 8 des états financiers consolidés audités.

Les frais financiers ont augmenté, pour passer de 1,7 million de dollars au quatrième trimestre de 2018 à 3,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. L'augmentation prend en compte un montant de 1,3 million de dollars lié à l'adoption de l'IFRS 16. Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, les frais financiers ont augmenté pour se fixer à 2,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, contre 1,7 million de dollars en 2018. L'augmentation des frais financiers pour le trimestre s'explique par des emprunts supplémentaires effectués au cours de l'exercice considéré et par la hausse des taux d'intérêt en comparaison de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2019 se sont établis à 20,9 millions de dollars, en regard de 5,2 millions de dollars pour 2018. Compte non tenu de l'incidence défavorable de 1,0 million de dollars de l'IFRS 16, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 21,9 millions de dollars, en regard de 5,2 millions de dollars en 2018.

PERSPECTIVES

À l'instar de tous les détaillants de produits de consommation, Le Château a traversé des moments très difficiles au cours des derniers mois. Bien que les ventes de commerce en ligne aient augmenté, cette augmentation n'a pas suffi à contrebalancer la totalité des ventes perdues en raison de la fermeture des magasins de la Société à partir du 18 mars 2020. Tous les magasins Le Château ont rouvert. Les occasions de porter des vêtements pour les événements spéciaux étant réduites, les consommateurs ont néanmoins restés fidèles à notre marque et ont redécouvert notre collection de vêtements et de chaussures décontractés.

Les efforts importants déployés au cours des dernières années pour optimiser le réseau de magasins placent Le Château dans une position unique. Le processus visant à atteindre le bon équilibre entre les magasins, les magasins-entrepôts et le commerce en ligne est en grande partie achevé. Bien que Le Château ait un plan pour l'avenir, les pourparlers en cours avec les prêteurs, les locataires et les fournisseurs sont très importants et jouent un rôle clé dans notre réussite future.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion, notamment la rubrique sur les perspectives commerciales, peut contenir des informations prospectives portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle évolue, qui sont fondées sur les attentes, les estimations et les prévisions de la Société. Ces informations ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés aux présentes, facteurs qui sont également évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Donc, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. De plus, ces dernières ne font état que de la situation à la date à laquelle elles ont été formulées, et la Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir de telles informations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit, sauf si la loi sur les valeurs mobilières applicable l'exige.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle exerce une part importante de jugement et dépend, notamment, de sa capacité à obtenir le financement nécessaire, que ce soit au moyen de la modification et du renouvellement de sa facilité de crédit renouvelable et du refinancement de son emprunt à terme subordonné ou au moyen d'autres sources de financement, de la disponibilité d'un crédit adéquat aux termes de sa facilité de crédit renouvelable et de l'emprunt à terme subordonné, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales connexes sur les activités de la Société et ses liquidités (y compris la capacité de la Société de reprendre ses activités normales), de la possibilité de négocier des modifications avantageuses relativement aux loyers et autres obligations avec les principaux locataires aux termes des contrats de location, de la capacité de la Société à accroître son chiffre d'affaires et à générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation positifs, ainsi que du soutien continu accordé par ses fournisseurs, ses locataires et autres créanciers. La direction discute à l'heure actuelle de ses besoins de financement avec ses prêteurs, mène des pourparlers avec ses locataires et recherche d'autres sources potentielles de financement. Rien ne garantit que les fonds disponibles aux termes des facilités de crédit existantes seront suffisants pour financer les activités de la Société jusqu'à l'échéance des facilités de crédit, que la Société pourra de nouveau emprunter des montants suffisants pour répondre à ses besoins ou qu'elle pourra le faire à des conditions acceptables, ou que les fournisseurs et autres créanciers continueront de la soutenir (voir la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la Société).

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles comprennent notamment : la capacité de la Société à poursuivre son exploitation; les crises de santé publique et le ralentissement économique; les risques d'illiquidité; la conjoncture économique générale et les incertitudes habituelles liées aux affaires; la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives commerciales et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel la Société exerce ses activités; la variation des dépenses de consommation; le caractère saisonnier; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; la gestion des stocks; les variations extrêmes des conditions météorologiques; le renouvellement des contrats de location et les obligations locatives; la sécurité des technologies de l'information et la perte des données sur les clients; les variations des cours de change; les fluctuations des taux d'intérêt et les modifications des lois, règles et règlements applicables à la Société. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats.